

CRÉATION D'UN ITINÉRAIRE CYCLOTOURISTIQUE

TITRE DU PROJET

Itinéraire cyclotouristique Mare & Tarra

OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET

Création d'un itinéraire cyclotouristique sur le versant ouest d'Ajaccio, développement harmonieux et durable du territoire ajaccien, dans le respect des objectifs spécifiques fixés par l'UE (égalité des chances et respect de l'environnement notamment), valorisation et promotion des sites naturels et culturels situés sur la commune et d'un tourisme durable.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Inciter à la pratique d'un tourisme sportif et structurer une filière cyclotouristique sur le territoire ajaccien

LIEU DE RÉALISATION DU PROJET

Commune d'Ajaccio

DURÉE DU PROJET

36 Mois

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE L'OPÉRATION

Ajaccio, « Cité Impériale » est un site unique, qui se dessine au cœur d'un des plus beaux golfes du monde. Elle dispose de sites emblématiques dont certains sont parfois peu valorisés et fréquentés, alors même que la Ville bénéficie d'une fréquentation touristique importante.

Le développement du premier itinéraire de cyclotourisme de la Ville d'Ajaccio « Mare & Tarra » sur le versant ouest d'Ajaccio met en valeur un axe principal qui s'étend du Site des « Milelli » jusqu'au grand site de la « Parata », en passant par le vallon de Saint-Antoine et la plaine de Sevani (Sites culturels en naturels valorisés : domaine des Milelli, Fontaines et canalisations du Canetu, Barrage et fontaine de Lisa, pénitencier de Saint-Antoine et cimetière des enfants, Chapelle Saint-Antoine du Mont, plaine de Sevani - « Petit Capo di Feno » et « Grand Capo di Feno », col de Canareccia - Chemin des Crêtes, grand site de la Parata - Sentier des douaniers, Borne de la terre sacrée - Site de Vignola). Il offre ainsi un cadre exceptionnel alternant mer et montagne, espaces naturels classés, sites culturels de premier plan et points de vue exceptionnels.

La réalisation de cette opération qui se décline d'une part par une opération d'aménagement, et d'autre part par sa valorisation via une application mobile et la mise en œuvre d'actions de communication permettra :

CRÉATION D'UN ITINÉRAIRE CYCLOTOURISTIQUE

- De valoriser cette zone emblématique de la Ville d'Ajaccio et plus particulièrement son patrimoine environnemental et culturel afin de développer son attractivité dans le sens d'un tourisme durable ;
- De diversifier l'offre en matière de tourisme durable, grâce à la mise en valeur de ces multiples points d'intérêt concentrés autour du grand site de la « Parata ». Ce point central qu'est la « Parata », déjà bien connu des touristes, permettra de faire connaître les autres sites reliés ;
- D'allonger la saisonnalité en développant un tourisme de pleine nature dont la pratique est préférée en avant et après saison, ce qui permettra d'étendre l'offre au-delà des mois centraux que sont juillet et août ;
- D'augmenter et de mieux répartir la fréquentation touristique sur ces différents sites, grâce à une diversification de l'offre touristique autour de ces points d'intérêt, en recherchant par la même une plus grande attractivité du territoire ajaccien ;
- De mettre en réseau les sites patrimoniaux naturels et culturels de cette zone du territoire ajaccien - pour certains connus et fréquentés et pour un bon nombre d'entre eux qui méritent d'être valorisés et connus compte tenu de leur intérêt patrimonial - et de rendre ces sites - par l'usage d'un mode doux de transport - respectueux de l'environnement ;
- De contribuer à la structuration de la filière du cyclotourisme en Corse par la mise à disposition d'infrastructures de qualité permettant de susciter la création d'activités économiques et sociales autour de l'itinéraire et donc la création d'emplois ;
- D'augmenter et de mieux répartir la fréquentation touristique sur ces différents sites, grâce à une diversification de l'offre touristique autour de ces points d'intérêt, en recherchant par la même occasion une plus grande attractivité du territoire ajaccien ;
- De mettre en réseau les sites patrimoniaux naturels et culturels de cette zone du territoire ajaccien - pour certains connus et fréquentés et pour un bon nombre d'entre eux qui méritent d'être valorisés et connus compte tenu de leur intérêt patrimonial - et de rendre ces sites - par l'usage d'un mode doux de transport - respectueux de l'environnement ;

CRÉATION D'UN ITINÉRAIRE CYCLOTOURISTIQUE

- De contribuer à la structuration de la filière du cyclotourisme en Corse par la mise à disposition d'infrastructures de qualité permettant de susciter la création d'activités économiques et sociales autour de l'itinéraire et donc la création d'emplois.

À travers la mise en place de cet itinéraire et afin d'augmenter l'attractivité d'Ajaccio dans une démarche d'étalement de la saisonnalité, la Commune d'Ajaccio recherchera parallèlement l'obtention des labels de qualité et marques qui contribueront au rayonnement de l'itinéraire tel que le label « VTT de randonnée », la marque national « Accueil Vélo », le label « Villes et territoires vélos ».

La Ville veillera également à travailler en étroite collaboration avec les différents acteurs impliqués dans le développement de la filière et les acteurs institutionnels locaux notamment, sous l'impulsion de l'Office Intercommunal du Tourisme (OIT), qui aura la charge de la promotion de l'itinéraire.

La signature d'une charte « qualité » pourrait être envisagée entre la commune, l'OIT, les clubs de cyclistes, les hébergeurs, les loueurs, les réparateurs de vélos, afin de garantir aux pratiquants : touristes ou résidents corses, un bon accueil et un encadrement professionnel sur site.

COÛT TOTAL DU PROJET

421 538,90 € HT

PLAN DE FINANCEMENT DE
L'OPÉRATION PORTÉE
PAR LA VILLE D'AJACCIO

FEDER : 60% (PO-FEDER 2014-2020)
Ville d'Ajaccio : 40%

CONTACT POUR PLUS
D'INFORMATIONS

Direction des Affaires Européennes et Internationales de la Ville
d'Ajaccio - contact.daei@ville-ajaccio.fr
